



2019

Fédération Française de Baseball & Softball

2019

**N4**

**PROCES VERBAUX**

**Août Octobre 2019**

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**Bureau fédéral Téléphonique  
du 28 août 2019**

**Membres ayant participé à la téléconférence :** Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Frédéric GUERN, Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

**Membres invités :** Stephen LESFARGUES

Il est constaté que 7 Membres étant présents, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer par voie de téléconférence sous la présidence de Didier SEMINET.

**I. Demandes, Contestations, Réclamations, Profêts, Discipline**

Demande du Montpellier Baseball Université Club "Barracudas" (034001)

Le Montpellier Baseball Université Club "Barracudas" (034001) fait appel de la décision de la Commission Nationale Sportive Baseball de déclarer le 3ème match (D2POOFF09) des demi-finales perdu sur pénalité pour utilisation d'un receveur de 16 ans (18U) durant 6.1 innings alors qu'il avait été dans la même position de receveur sur le premier match de la série avec une présence de 9 innings lors de la rencontre contre le club Les Blue Jays ASSAM Baseball (033012) en playoff du championnat de division 2 de Baseball 2019.

Le Bureau Fédéral après avoir débattu considère que le règlement est clair et qu'il précise qu'un joueur 18U ne doit pas dépasser le quota de 9 innings en 24h. A la lecture des feuilles de match et des feuilles de scorage, il est constaté que le joueur considéré a dépassé ce quota.

Pour rendre sa décision le Bureau Fédéral s'est appuyé sur les articles suivants :

Article 8.03 des RGES Baseball : La commission fédérale jeunes prépare chaque année des fascicules de règlements des championnats jeunes qui, une fois votés par le comité directeur fédéral, sont annexés aux présents RGES en annexes 9, 10, 11 et 12.

Article 30.02. 03 des RGES Baseball : Lorsqu'un joueur jeune pratique dans deux catégories différentes au sein du même club, 9U et 12U, 12U et 15U, 15U et 18U ou 18U et 19 ans et plus, il peut participer aux différentes rencontres s'il respecte les quotas définis pour les lanceurs et receveurs de championnats jeunes annexés aux présents R.G.E.S en annexe 9, 10, 11 et 12.

Article 30.08 des RGES Baseball : Les infractions aux règles de qualification, définies au présent article, sont sanctionnées par une amende par joueur non qualifié, dont le montant est défini annuellement par le comité directeur de l'organe fédéral considéré, ainsi que par une défaite par pénalité pour le club fautif.

ANNEXE 9 Application RGES Article 8.03 Préparée par la C.F.J. et Votée par le Comité Directeur des 24 et 25 novembre 2018 Règlement Particulier du Championnat 18U.

Les receveurs des catégories « jeunes » sont soumis à des quotas maximum de manche à ce poste par période.

Le nombre de manches jouées par un joueur 18U à la position de receveur est de 9 sur 24 heures et de 18 sur 72 heures.

Un receveur ayant atteint son quota maximum de manches à ce poste ne peut plus jouer au poste de lanceur le même jour. Les règles de protection de joueurs 18U à la position de lanceur ou de receveur sont applicables lorsqu'un tel joueur évolue dans un championnat 19 ans et plus, quel que soit le niveau.

En conséquence de tout ce qui précède, le Bureau Fédéral rejette l'appel formulé par le Montpellier Baseball Université Club "Barracudas" (034001).

**COMITE DIRECTEUR  
du 19 octobre 2019**

**Membres présents :** Christelle BONAVITA, Vincent BIDAUT, Marie-Christine BINOT, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Olivier DUBAUT, Tom NAGEL, Paul NGUYEN, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

**Membres absents :** Frédéric BEAUVAIS, Didier CANNIOUX, Fabienne DUHOUX, François DULPHY, Frédéric GUERN, Jean-Marie MEURANT, Pierre-Yves ROLLAND, Miriam ROMERO, Alain ROUCAN.

**Assistent également :** Patrick TUGAULT, Stephen LESFARGUES, François COLLET, Noémi CHEVALIER.

**I. Ouverture, Actualités,**

Il est constaté à 10h15 que 10 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Le Président accueille, pour son premier Comité Directeur, Noémi CHEVALIER nouveau membre du siège, responsable juridique et vie fédérale.

## **II. Ordre du jour**

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités,
- Approbations des P.V.,
- Commissions,
- D.T.N.,
- Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline,
- Vie du siège,
- Vie Fédérale,
- Divers.

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

## **III Approbations des P.V.**

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le procès-verbal du Comité Directeur du 15 juin 2019 et valide par 9 voix pour et 1 voix contre le P.V. du Bureau Fédéral du 28 août 2019.

## **III. Commissions**

### Commission Fédérale de la Règlementation

Le Comité Directeur se prononce favorablement sur les textes préparés par la Commission Fédérale de la Règlementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés.

La Commission Fédérale de la Règlementation est chargée d'établir l'annexe règlementation du présent Comité Directeur en reprenant in extenso les textes votés.

### Commission Fédérale Jeunes

Le Comité Directeur valide les P.V. de la Commission Fédérale Jeunes de juin, juillet (corrigé), septembre et octobre 2019.

Le Comité Directeur prend acte de la démission du Président de la Commission Fédérale Jeunes et le remercie d'avoir accepté d'assurer sa mission jusqu'à la fin des championnats jeunes 2019.

Vincent BIDAUT s'explique sur les motivations qui l'ont amené à prendre cette décision.

Le Comité Directeur valide la candidature du club « Les Pitcher's de Pineuilh » (033002) pour l'organisation des Interligues Little League Baseball Softball 2020.

Le Comité Directeur s'engage à réfléchir à la prise en charge d'une partie des frais des équipes participantes et travaillera sur les modalités de cette éventualité d'ici sa prochaine réunion.

Les dates des compétitions jeunes 2020 suivantes sont validées par le Comité Directeur :

1 au 3 mai Open de France de Baseball 10U Major  
21 au 23 mai Interligues Little League Baseball / Softball  
12 et 13 septembre Plateaux Nord et Sud du Championnat de France de Baseball 12U  
19 et 20 septembre Plateaux Nord et Sud Championnat de France de Baseball 15U  
26 et 27 septembre Open de France de Baseball 9U Rookie  
26 et 27 septembre Journée de réserve des Championnats de France de Baseball 12U et 15U  
3 et 4 octobre Final 4 des Championnats de France de Baseball 12U et 15U  
10 et 11 octobre Open de France de Softball 12U  
10 et 11 octobre Plateaux Nord et Sud de l'Open de France de Baseball 18U  
24 et 25 octobre Final 4 Open de France de Baseball 18U

Le Comité Directeur lance un appel à candidature pour l'organisation de ces compétitions à l'exception des Interligues Little League attribuées à Pineuilh. La date limite est fixée au 15 janvier 2020.

Le Comité Directeur décide par 6 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions que toutes les compétitions 2020 dans la catégorie 15U (départementales, régionales ou nationales) se joueront avec la balle caoutchouc (Kenko).

### Commission Fédérale Médicale

La Présidente de la Commission Fédérale Médicale synthétise les événements survenus dans le cadre de la demande de conciliation formulée auprès du Comité National Olympique et Sportif Français par les parents d'un licencié souffrant d'un retard de croissance demandant à jouer dans une catégorie ne correspondant pas à son âge.

Le Comité Directeur demande à la CFM de présenter, lors de sa prochaine réunion, un mode opératoire pour gérer ce type de cas particuliers afin de permettre aux licenciés concernés de continuer à pratiquer dans un cadre sécurisé.

La Présidente de la CFM informe le Comité Directeur qu'elle travaille à la constitution de fiches médico-sportives liées aux disciplines fédérales avec le CNOSEF dans le cadre du projet Vital Sport.

La Présidente de la CFM informe le Comité Directeur de la nouvelle procédure en cours pour la demande d'autorisation à usage thérapeutique.

### Scorage et Statistiques

Le Comité directeur nomme Annick HENRICH (017152) présidente de la Commission Fédérale Scorage et Statistique. Cette nomination vaudra pour la saison 2020.

### Commission Fédérale Terrains et Équipements

Le Président de la Commission Fédérale Terrains et Équipements informe le Comité Directeur de la situation des clubs de Beaucaire et d'Antibes qui rencontrent des difficultés de terrain. Le travail se poursuit de concert avec l'association France Baseball Field pour trouver des solutions à apporter aux clubs et à leurs municipalités.

D'autre part la CFTE informe le Comité Directeur que la situation progresse favorablement à Savigny-sur-Orge et que le club devrait pouvoir utiliser de nouveau son terrain pour la saison de Division 1 Baseball 2020.

La CFTE adressera au Secrétaire Général le dossier en cours et en l'état concernant le terrain de Beaucaire afin que le SG puisse adresser un courrier à la municipalité.

### Commission Nationale Arbitrage Baseball

Le Comité Directeur valide le relevé de décision du 11 au 12 septembre 2019 émis par la CNAB.

### Commission Nationale Sportive Baseball

Le Comité Directeur valide à l'unanimité les P.V. n° 13 à 27 de la Commission Nationale Sportive Baseball à l'exception du n°19 par 9 voix pour et 1 contre.

### Divers

Le Comité Directeur valide l'appel à candidature des présidences des commissions fédérales et nationales à l'exception des Commission Médicale, Commission Fédérale de Discipline et Conseil Fédéral d'Appel (élu sur la durée de l'olympiade)

Le formulaire sera disponible sur le site fédéral, les réponses sont attendues pour le 07 décembre 2019 à 18h au plus tard.

#### **IV. DTN**

##### Bilan des équipes de France

Le DTN dresse un premier bilan sur les résultats des équipes de France masculine qui pour certains collectifs ne sont pas à la hauteur des attentes.

Le DTN rappelle qu'il faut du temps pour obtenir des résultats dans nos différents collectifs. L'Équipe nationale est une vitrine mais elle doit rester connectée à nos clubs et nous devons continuer à travailler sur la structuration de ceux-ci notamment au travers de la formation de nos éducateurs/entraîneurs.

Nous privilégions la formation et travaillons donc sur la durée. La bonne nouvelle vient de l'équipe de France 23U. Nous avons une génération talentueuse qui arrive.

Les satisfactions de l'été viennent de nos Équipes de France féminines, elles ont vraiment performé pendant l'été 2019.

Notre équipe de France senior de Softball a été performante et je veux saluer devant le comité directeur le travail engagé et les sacrifices de nos athlètes féminines ainsi que du staff. Il en est de même pour notre collectif U16 qui une nouvelle fois rentre dans le top 8 du championnat d'Europe.

Nous avons bénéficié de cette dynamique et nous avons gagné dans la continuité du mois de juillet le premier championnat d'Europe de baseball féminin qualificatif pour le prochain championnat du Monde.

Le Comité Directeur salue les performances des Équipes de France féminines.

##### World Baseball Classic Qualifier

Le Président et le DTN informent les membres du Comité Directeur que la Fédération a été invitée à participer aux qualifications de la World Baseball Classic qui se tiendront en mars 2020. Tenue par un accord de confidentialité, elle ne peut pour l'instant dévoiler aucune information relative à cette compétition.

En parallèle, une délégation française a rencontré en juin Bruce Bochy, ex-manager des San Francisco Giants né en France afin de discuter de l'opportunité de lui confier les rênes de l'Équipe de France de Baseball.

##### Formation (INFBS)

Le DTN informe le comité directeur des travaux de l'INFBS :

Suite aux échanges que nous avons eu avec la Baseball Federation of Japan (BFJ), la FFBS et le club de Montigny-le-Bretonneux dans le cadre d'un projet financé par le Comité Olympique Japonais pour l'organisation seront organisées d'ateliers Baseball Féminin à Montigny du 8 au 12 février 2020. Le Japon enverra 4 à 5 entraîneurs dont les frais de transport, hébergement et restauration seront pris en charge par le JOC. La Fédération devra gérer le transport local et la tenue des ateliers avec le club via l'INFBS. Les ateliers seront partagés entre un regroupement équipe de France et une partie ouverte au grand public. Nous allons partager l'information avec les fédérations qui ont montré leur intérêt, Pays-Bas et Belgique notamment, afin de les inviter à participer à cet événement.

Projet d'organisation des modules FPC spécifique Pitching (Baseball et Softball) sur l'ensemble du territoire. L'INFBS reviendra d'ici la fin de l'année avec un programme pour 2020.

CQP, la situation doit se débloquer mais nous devons composer avec les nouvelles exigences de « France Compétence », ce qui

ralentit fortement le processus de validation de notre CQP depuis plusieurs mois. Le DTN espère que nous serons en mesure de lancer le CQP pour début 2020.

Lahcène BENHAMIDA et Eric DEDIEU poursuivent le travail de formalisation de nos diplômes fédéraux.

Projet de partenariat avec Baseball Canada sur le Programme National de Certification des Entraîneurs (PNCE). Le PNCE est un programme de formation et de certification à destination des entraîneurs (administratif, traitement, gestion financière des formations, diplômes, accès individuel par structure, ...).

DEJEPS 2019/2021 : 2 candidats inscrits en mutualisation avec le DE Tennis de Table.

##### Camps nationaux 2019

Le DTN fait un point sur les camps nationaux 2019.

Le 1<sup>er</sup> camp 12U organisé à Metz du 26 au 30 août a été un succès pour l'ensemble des participants.

Les camps 15U et 12U baseball sont complets et le camp U13/U16 de softball est reconduit en 2019.

Le comité directeur remercie les clubs de Metz et La Grande Motte pour leurs aides précieuses, les CREPS de Toulouse et Boulouris pour leurs structures.

##### Championnats de France jeunes 2019

Le DTN salue la bonne contribution des cadres techniques dans le rôle de commissaire technique sur les différents championnats de France jeunes.

##### France Cricket

Le Comité Directeur salue les performances de l'Équipe de France de Masculine Cricket U19, 6<sup>ème</sup> des Championnats d'Europe et de l'Équipe de France Féminine de Cricket vainqueur des Championnats d'Europe 2019.

#### **V. Demandes, Contestations, Réclamations, Profêts, Discipline, Interventions**

##### Intervention de Tom NAGEL

Tom NAGEL informe le Comité Directeur des résultats de l'équipe française au Tournoi des Taupes 2019 qui s'est déroulé en Italie. Six nations participaient et la France a terminé troisième. Ratisbonne (Allemagne) organisera la 10<sup>ème</sup> édition l'an prochain.

Président de la Commission Paralympique à la Fédération Internationale de Baseball et Softball, il informe les membres du Comité Directeur de la situation du baseball-softball handicap en Europe, des projets en cours sur le continent et en France.

#### **VI. Vie du siège**

##### Appel à concurrence

Le contrat collectif d'assurance en responsabilité civile et dommages corporels conclu le 1<sup>er</sup> janvier 2014 avec Generali via Capdet Raynal va être tacitement reconduit au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le code du sport limitant la durée des contrats d'intérêt collectif conclus par les fédérations agréées à 4 ans (article L131-13) et imposant un appel à la concurrence préalable à la conclusion de tout contrat collectif d'assurance (art. L321-4-1), le Comité Directeur décide de procéder à la résiliation du contrat en cours avec effet au 31 décembre 2020 et de procéder à un appel à concurrence au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 pour sélectionner un assureur dans le cadre d'un contrat d'une durée maximale de 4 ans (renouvellements inclus).

## Conventions de partenariat

Le Comité Directeur valide l'accord de collaboration entre la Fédération et Motel One France S.A.R.L. permettant à la Fédération de bénéficier de tarifs garantis sur les réservations individuelles à l'hôtel Motel One Paris – Porte Dorée, hors périodes de salons et événements (durée : un an - du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020).

Le Comité Directeur valide le renouvellement de la convention de partenariat entre la Fédération et CMC (Cadeaux Médailles Créations) permettant à la Fédération, à ses organes déconcentrés et ses clubs affiliés, de bénéficier des tarifs préférentiels sur la fourniture de récompenses sportives et de cadeaux promotionnels, en contrepartie d'une promotion de CMC sur les supports de communication de la FFBS (durée : deux ans - du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2021).

Le Comité Directeur valide la convention de partenariat entre la Fédération et I believe in you AG (plateforme de financement participatif Fosburit) permettant de bénéficier d'un accompagnement des campagnes de financement participatif de la Fédération, de ses organes déconcentrés, clubs affiliés et licenciés, ainsi que de percevoir une commission sur le montant des campagnes réussies dans ce cadre, en contrepartie d'une promotion de Fosburit sur les supports de communication de la FFBS (durée : un an renouvelable tacitement annuellement).

Le Comité Directeur valide la convention de partenariat entre la Fédération et Legend5 (complexe de loisirs sportifs) afin de promouvoir les disciplines fédérales auprès des clients de cet établissement commercial (non affilié) qui dispose notamment de cages de batting avec simulateur, radar et capteurs HitTrax, et diffusant des événements sportifs dont des matchs de baseball (durée : deux ans).

## **VII. Vie Fédérale**

### Nomination du Trésorier Général, du Trésorier Général Adjoint et du Secrétaire Général Adjoint

Le Comité Directeur prend acte de la démission de François DULPHY de son poste de Trésorier Général et le remercie pour son implication dans cette fonction lors des derniers mois. Le Comité Directeur prend aussi acte de la démission de Sylvain PONGE de son poste de Secrétaire Général Adjoint et de Frédéric GUERN de son poste de Trésorier Général Adjoint.

Le Comité Directeur vote à l'unanimité pour :

Paul NGUYEN au poste de Trésorier Général,  
Sylvain PONGE au poste de Trésorier Général Adjoint  
Frédéric GUERN au poste de Secrétaire Général Adjoint.

### Rétrocession aux Ligues

Le Secrétaire Général rappelle qu'il reste trois Ligues régionales qui n'ont pas encore effectué les démarches nécessaires au versement de leur rétrocession sur licences : Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Antilles-Guyane.

### Affiliations

Le Comité Directeur valide l'affiliation définitive du club « AVRANCHE BASEBALL CLUB », Président François MARQUER, siège social 10 rue de la liberté, 50300 AVRANCHE, numéro d'affiliation 050013.

Le Comité Directeur valide l'affiliation définitive du club « SULTANS CRICKET CLUB », Président Tahir YOUSAF, siège social 5 rue des gaulois, 91260 JUVISY-SUR-ORGE, numéro d'affiliation 091020.

## Trophées Fédéraux :

Il est demandé aux membres du Comité Directeur ainsi qu'aux élus des Clubs, des Comités Départementaux ou des Ligues de faire parvenir au secrétariat général (contact@ffbs.fr) les noms des licenciés qu'ils désirent voir récompenser des mérites fédéraux dans les catégories suivantes :

- Trophée sportif baseball,
- Trophée sportive softball féminin,
- Trophée sportif softball masculin,
- Trophée jeune baseball,
- Trophée jeune softball féminin,
- Trophée meilleur espoir,
- Trophée arbitre baseball,
- Trophée arbitre softball,
- Trophée entraîneur baseball,
- Trophée entraîneur softball,
- Trophée scoreur,
- Mérite bénévole,
- Mérite dirigeant,
- Mérite club,
- Mérite ligue,
- Mérite exceptionnel.

Les noms seront accompagnés d'un texte qui précisera pourquoi le licencié devrait être récompensé dans cette catégorie. La date limite des réponses est fixée au 15 janvier 2020.

### Tarif des compétitions 2020

Il est demandé aux membres du Comité Directeur de se pencher sur les nouveaux tarifs des compétitions qui leurs sont soumis. Les différentes remarques seront adressées au siège.

Le vote de ces nouveaux tarifs aura lieu lors du Comité Directeur de décembre.

### Baseball5

En l'absence d'Elliot FLEYS, référent sur le dossier Baseball5, François COLLET informe les membres du Comité Directeur de la tenue du premier Open de France de Baseball5 les 18 et 19 janvier 2020 à l'INSEP à Paris. La compétition se jouera sur la catégorie 16 ans et + par équipe de huit dont au moins trois personnes du même sexe et minimum deux en permanence sur le terrain et sera accessible à toute personne licenciée (baseball, softball, cricket) dans un club ou possédant une licence de baseball5 prise à titre individuel à la Fédération.

Le Président informe les membres du Comité Directeur que la première édition des Championnats d'Europe de Baseball5 sera organisée par la Fédération lithuanienne de baseball à Vilnius du 28 février au 1<sup>er</sup> mars 2020 et que la Fédération Internationale de Baseball et Softball organisera la première édition de la Coupe du Monde de Baseball5 fin octobre/début novembre 2020.

Un point de situation est effectué sur l'avancement des projets des 16 organes déconcentrés sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets Baseball5.

### Projet du Centre National

Le Président informe les membres du Comité Directeur de l'avancement des travaux du projet du Cluster Grand Paris Sport auquel la Fédération est associée. Une réunion a récemment eu lieu avec les élus du territoire pour faire le point sur l'avancement du projet.

Il sera proposé aux membres du Comité Directeur de se prononcer dans les semaines qui viennent sur un protocole d'accord que la Fédération pourrait signer avec le Cluster Grand Paris Sport à l'instar de quatre autres fédérations sportives qui sont parties prenantes au projet.

### Rencontre avec la Major League Baseball

Le Président informe les membres du Comité Directeur de la teneur des discussions avec Jim Small, senior vice-président international de la Major League Baseball et les représentants du bureau de la MLB Europe à Londres venus rencontrer la Fédération lundi 14 octobre à Paris.

Une visite du Stade de France a été organisée dans la perspective de la tenue de rencontres MLB à Paris ainsi qu'une rencontre avec la Ministre des Sports Roxana Maracineanu.

### Réforme de la Gouvernance du Sport

Le Directeur Technique National Stephen Lesfargues et François Collet ont assisté à la réunion de présentation des Projets Sportifs Fédéraux organisée par l'Agence Nationale du Sport le 17 octobre 2019.

Les temps de passage quant à la mise en place des PFS et de l'appel à projets à destination des organes déconcentrés (ancien CNDS) ont été abordés. La Fédération bénéficiera d'une enveloppe de 20k€/an pendant deux ans pour mettre en place ce nouveau dispositif. Les PFS ainsi que les notes de cadrages devront être prêts en janvier 2020, l'appel à projets sera lui lancé en mars pour une décision en juin et une mise en paiement lors de l'été 2020.

Des orientations ont été précisées aux fédérations, comme le fait de consacrer au moins 50% des financements à l'échelon du club (54% de l'enveloppe leur est consacrée dans l'existant CNDS Baseball-Softball-Cricket 2018, dans l'attente des chiffres du CNDS 2019). La Fédération rencontrera prochainement le référent qui vient d'être nommé afin de prendre connaissance des préconisations de l'ANS.

L'agence Olbia Conseil a été désignée par le Comité National Olympique et Sportif Français afin d'accompagner la Fédération dans la mise en place de son PSF. Une réunion de travail se tiendra le 5 novembre prochain.

En conséquence de ces légers retards dans la mise en place de l'accompagnement et dans les temps de passage fixés par l'ANS, le séminaire des Ligues régionales prévu le 7 décembre a été reporté au 11 janvier 2020.

### Little League

François COLLET, District Administrator pour la Little League en France, informe les membres du Comité Directeur que la Little League a validé le projet présenté par la Fédération et décidé de lui octroyer une subvention de 20.000\$ dans le cadre du dispositif « Grow the Game » afin de poursuivre les efforts menés sur le développement du programme Little League en France.

### **VIII. Assemblée Générale 2020**

Le Comité Directeur valide la date du 4 avril 2020 pour la tenue de la prochaine Assemblée Générale de la Fédération à l'INSEP.

Le Secrétaire Général rappelle qu'un poste réservé à une femme est vacant au Comité Directeur et lance l'appel à candidatures dont la date limite est le 6 mars 2020.

Il est précisé que le Ministère a demandé à la Fédération de tenir son AG électorale avant la fin de l'année 2020. Le Secrétaire Général prendra attache avec le siège fédéral pour définir les scénarii possibles, les Statuts Fédéraux actuels ne permettant pas de rendre les comptes ni d'arrêter le décompte des voix des clubs dans les délais qui seraient impartis.

### **IX. Divers**

#### Point de situation par Sylvain PONGE sur le dossier des extensions de licence

Sylvain PONGE fait part de l'avancée de ses travaux sur la question des extensions de licences. Après discussion, le Comité Directeur décide de se donner un temps de réflexion supplémentaire et de reporter sa décision sur ce dossier.

#### Point sur la situation budgétaire

Le Président informe les membres du Comité Directeur de la situation budgétaire. Malgré une année très chargée et contrainte budgétairement, la Fédération devrait tout de même afficher un résultat excédentaire à l'issue de l'exercice 2019.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h15.

Prochain Comité Directeur le dimanche 08 décembre 2019 à la Fédération Française de Karaté.